

# LE LAC CORNU



**C**e lac, qui doit son nom à sa forme figurant deux cornes, se niche aux pieds de l'Aiguille Pourrie et de l'Aiguille de Chalanon. La majesté et l'austérité du paysage environnant lui confèrent un caractère montagnard très marqué. Il s'agit d'ailleurs du lac à vocation piscicole le plus haut du département, et il ne dégèle souvent que tard dans la saison : renseignez-vous avant d'aller y pêcher.

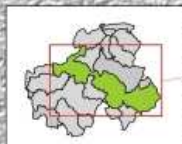
Le lac fait actuellement l'objet d'un plan de gestion et d'un suivi scientifique quinquennal (2009-2013), dans le cadre duquel est effectué un empoissonnement monospécifique en cristivomer, visant à offrir une pêche de qualité dans ce cadre hors du commun.

Caractéristiques du lac :

Altitude : 2276 m  
Superficie : 5,3 ha  
Profondeur maximale : 20 m



Niveau de difficulté   
Densité de poisson 



**Accès :** par la N 205 et la télécabine de Planpraz à Chamonix. Puis 1 h 30 de marche, sur 415 m de dénivelé.

Carte IGN TOP 25 3530 E7

## PÊCHE EN RÉSERVE NATURELLE

La pêche est autorisée sur ces territoires  
Merci de respecter la réglementation



Peuplement piscicole : Cristivomer, Omble chevalier.  
Réglementation : parcours de première catégorie.